



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Mira Group SA, Lausanne
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 440'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions: CHF 403'480.00
4. Décision de réduction par: l'assemblée générale extraordinaire
5. Date de la décision: 26.09.2011
6. Echéance de préavis des créances: **03.01.2012**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
Le Président, Me Christophe Piguet, Pl. St. François 5, Case postale 7175, CH-1002 Lausanne, c/o Me Christophe Piguet, Pl. St. François 5, 1003 Lausanne
8. Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. Remarques: La réduction sera effectuée par la destruction des 3'652 actions propres du nominal de CHF 10.00 chacune. Le nouveau capital-actions de CHF 403'480.00 est divisé en 40'348 actions du nominal de CHF 10.00 chacune. Conformément à l'article 732 alinéa 2 CO, un rapport de révision spécial atteste que les créances sont entièrement couvertes après que la réduction du capital proposée a été effectuée.

MIRA GROUP S.A.
1003 Lausanne

06395516



Dienstag - Mardi - Martedì, 01.11.2011, No 212, Jahrgang - année - anno: 129

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art. 733 OR (Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)